

Demande d'admission de sponsors et d'exposants d'Uhinak

16 et 17 novembre 2022



UHINAK

/ DONNÉES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise de l'exposant (données de facturation) _____

NIF _____ Personne de contact _____

Rue _____ Code postal _____ Localité _____ Pays _____

Tel _____ Fax _____ E-mail _____ Web _____

/ DEMANDE DE SPONSORISATION

Sponsor Cantabrique Sponsor Golfe de Gascogne Exposant

Sponsor Arc Atlantique + Kit Exposant "Tout compris"

/ DEMANDE D'EXPOSITION

/ DEMANDE D'EXPOSANT

6m (3x2m) 1 journée 990 €

6m (3x2m) 2 journée 1.200 €

Showroom
Contacter l'organisation

Le pack comprend

Espace de 6m2 et moquette, mobilier (un comptoir d'accueil, une table ronde, deux chaises), une grille avec le logo de l'exposant, 1 prise électrique de 1100 w et sa consommation électrique, accès wifi, service de nettoyage et de surveillance dans les espaces communes, assurance responsabilité civile, parking gratuit, 2 inscriptions gratuites au congrès (valeur : 150 € + 21% TVA), publication des données de l'entreprise dans l'annuaire internet.

Quantité de m² demandés

10% de TVA seront appliqués aux prix indiqués

Envier logo de la empresa en formato pdf/gif o
vectorizado a l.zabaleta@ficoba.org

/ INSCRIPTION DANS LE CATALOGUE WEB

Nom (le catalogue sera classé par ordre alphabétique par ce champ) _____

Province _____ Téléphone _____

Email _____ Web _____

Veuillez envoyer le logo de votre entreprise en format pdf/gif ou vectorisé à l.zabaleta@ficoba.org.

Mode de paiement

Premier paiement: 50% du total au cours des 5 jours suivants la date de la facture. La facture sera émise immédiatement après la réception de l'inscription. Second paiement: 50% du total le 20 octobre 2022.

Les factures correspondant aux services souscrits par l'exposant devront être payées dans leur intégralité à l'échéance établie sur celles-ci et toujours avant le début de la période officielle de montage. Les paiements seront réalisés par virement sur le compte de FONDATION FICOPA : ES71 2100 8686 8402 0000 1295 /SWIFT: CAIXESBBXXX. En cas d'inexécution des conditions de paiement spécifiées, la Fondation Ficoba aura le pouvoir de céder l'espace réservé à une autre entreprise demandeuse sans que l'exposant ne récupère le paiement réalisé jusqu'ici.

Lieu et date _____

Cachet de l'entreprise et signature légale de l'exposant:
(Signer ici et au verso de cette page)



Envoyer par email à uhinak@ficoba.org

Règlement Uhinak 2022

ARTICLES APPLICABLES AUX SPONSORS ET EXPOSANTS

Article I : Le Règlement Le Règlement des Activités d'exposition de la Fondation FICOBA, qui est uni à celui de Uhinak 2022, de manière indélébile, est une partie intégrante de celui-ci et par conséquent, il est entièrement applicable à cet événement dans chacun de ses alinéas. Vous pouvez consulter ce règlement dans la section des exposants/sponsors du site internet www.uhinak.com

Article II : Produits et services. Les exposants/sponsors d'Uhinak 2022 sont : Administration publique - entreprises de construction, dragages, ingénieries, produits et services, produits et services maritimes, cabinets conseil, technologie maritime - centres technologiques et de recherche, qui offrent des solutions dans le secteur de la gestion du littoral.

L'organisateur peut, après examen de la demande, rejeter les produits ou services qui lui semblent ne pas correspondre à l'objet du congrès.

Article III : Inscription, contrat de participation. L'inscription doit être traitée au moyen du formulaire « Demande d'admission d'exposants et sponsors » qui est joint au règlement. Après avoir reçu cette demande FICOBA confirmera par téléphone ou par écrit l'admission de l'exposant ou sponsor. Dans ces cas, l'exposant ou sponsor devra alors procéder au paiement de 50% de la totalité, et dès lors la demande d'inscription deviendra le « contrat de participation » d'un point de vue juridique. Le paiement sera effectué par virement au nom de FUNDACION FICOBA (IBAN : ES 16 2095 5381 1210 6428 5785 SWIFT : BASKE52BXXX). De la même manière, si la demande n'est pas admise, FICOBA informera le demandeur de sa non admission.

Article IV : Lieu et dates de déroulement. Uhinak 2022 se déroulera dans le Parc des Expositions de Guipúzcoa : Avenida de Iparralde 43, 20302 Irún, le 16 et le 17 novembre 2022 avec l'horaire suivant de 8h30 à 18h00.

Article V : Entrée au Congrès. Les visiteurs du Congrès accéderont à l'espace d'exposition au moyen de leur inscription en tant qu'assistants au Congrès. L'inscription à un prix de 150 € (+ 21% de TVA)/personne.

Article VI : Annulation et renoncement de participation. Si le renoncement se produisait 60 jours avant l'inauguration de l'événement, 10% du montant total de son espace lui seront remboursés. Après que l'exposant ou sponsor a renoncé, l'organisation est habilitée à attribuer l'espace de référence à qui il estimera opportun.

Article VII : Réception et envoi des marchandises. La réception des marchandises à FICOBA aura lieu le 14 et le 15 novembre de 9 h à 15 h. L'expédition aura lieu le 18 novembre à la même heure. Toute marchandise, emballages ou objets de l'exposant qui restent chez FICOBA à partir du 21 novembre pourront être détruits par l'organisation pour une gestion optimale de ses magasins et espaces. FICOBA n'est pas tenue responsable de la perte ou de la casse que les marchandises pourraient subir. L'exposant devra envoyer le logo de l'enseigne avant le 26 octobre dans le cas contraire l'organisation ne garantit pas l'insertion du logo sur le kakemono.

ARTICLES APPLICABLES AUX EXPOSANTS

Article VIII : Accès à la zone d'exposition . Les exposants ont accès à la zone d'exposition une demi-heure avant l'ouverture au visiteur et pourront y rester jusqu'à une demi-heure après la fermeture. L'événement sera officiellement inauguré le 16 novembre à 9 h.

Article IX : L'attribution de l'espace. Le plan d'emplacement des stands ne sera pas confectionné avant le 20 octobre 2022. Sa conception dépendra du nombre d'exposants inscrits, des dimensions des espaces souscrits et d'autres considérations techniques. Après avoir confectionné le plan, les exposants choisiront leur emplacement par strict ordre d'arrivée de leur inscription complète, étant considérée comme « inscription complète » la réception chez FICOBA de l'imprimé de demande dûment rempli avec le montant de la caution de 230 € et les 50% de l'espace souscrit. L'organisation se réserve la faculté de modifier l'emplacement pour des raisons de fonctionnement, sans aucun droit d'indemnisation pour l'exposant.

Article X : « Pass » exposant. Pour les jours de salon ainsi que pour les jours de montage et de démontage, chaque exposant recevra gratuitement des « pass » d'exposant pour le personnel du stand : 4 passes par stand

Article XI : Stationnement. Le parking de Ficoba est gratuit mais l'organisation sera informée des immatriculations des véhicules qui y resteront pendant la nuit (de 22 h à 8 h le lendemain) pendant les jours de montage, salon et démontage.

Article XII : Montage et démontage. Le jour de montage des stands sera le 15 novembre de 8 h à 18 h. Le jour de démontage sera le 17 novembre à partir de 18 h. Pour charger et décharger les marchandises il n'est pas possible d'introduire des véhicules dans l'espace d'exposition pendant les périodes de montage et de démontage. Toute détérioration des stands et des installations où le salon se déroule, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises sont à la charge de l'exposant.

Article XIII: Présence aux stands. L'exposant a l'obligation de s'occuper dûment du stand pendant les heures d'ouverture de l'événement.

Article XVI: Article Auditions et protections. Si des auditions musicales sont offertes ou des projections de films, vidéos promotionnelles sur les stands, sachez qu'il existe des droits d'auteur à payer à la Société Générale des Auteurs et Éditeurs, devant laquelle l'exposant assume toute la responsabilité directe sans que la FONDATION FICOPA n'assume aucune responsabilité directe ou indirecte avec la Société mentionnée ni avec l'exposant.

ARTICLES APPLICABLES AUX SPONSORS

Article XV: Modalités de sponsoring. Le Sponsor Cantabrique (1.500 € + 21% TVA) comprend : insertion du logo de l'entreprise/société sur le site web du congrès en tant que collaborateurs dans tous les onglets du site. Le logo servira de lien vers le site officiel de l'entreprise ou société collaboratrice. Insertion du logo dans le livre de résumés avec ISBN et dépôt légal. Insertion du logo de l'entreprise/société dans le matériel de merchandising remis aux assistants : cahier. Présence du logo sur les supports de la campagne de communication et divulgation : newsletters, kakemonos et roll up lors de la conférence de presse. Logo sur l'écran de l'auditorium avant le début du congrès. Mention à l'ouverture. Inclusion dans le sac des congressistes d'informations de l'entreprise (à fournir par celle-ci). 1 inscription gratuite.

Le Sponsor Golfe de Gascogne (2.000 € + 21% TVA) comprend : sponsorisez l'un des deux coffee breaks. Mention du sponsoring avant le coffee break et projection du logo lors de l'auditorium. Support avec logo sur les tables. 2 inscriptions gratuites. Comprend les prestations du sponsoring Cantabrique

Le Sponsor Arc Atlantique (2.500 € + 21% TVA) comprend : sponsorisez l'un des deux déjeuners. Mention du sponsoring avant le déjeuners et projection du logo lors de l'auditorium. 1 roll up avec logo du sponsor et support avec logo sur les tables. 3 inscriptions gratuites. Comprend les prestations du sponsoring Cantabrique.

En ajoutant le kit exposant « tout compris » (500 € + 10% TVA) le sponsor aura un espace de 6m2 (3x2) à la zone d'exposition pendant les deux jours.

Note: Le sponsor devra envoyer le logo de l'enseigne avant le 26 octobre 2022 dans le cas contraire l'organisation ne garantit pas l'insertion du logo sur les supports (kakemonos, cahier et roll up).

Par la présente, l'exposant soussigné reconnaît le caractère obligatoire du Règlement de Uhinak 2022 et le Règlement des Activités d'exposition de la FONDATION FICOPA.

Lieu et date _____

Cachet de l'entreprise et signature légale de l'exposant:
(Signer ici et au verso de cette page)



Envoyer par email à uhinak@ficoba.org